















### Convention de prise en charge

Souhaitez-vous une prise en charge FIF-PL / OPCO ?                      Oui                      Non

### L'adresse de facturation est :

l'adresse mentionnée                      Un organisme de prise en charge                      Votre employeur  
ci-dessus                      (OPCO, Pôle emploi, etc)

Adresse de l'organisme ou de l'employeur qui prend en charge :

NOM et Prénom du signataire de la Convention

Contact (pour la convention)

Courriel

Téléphone

**A noter** : la prise en charge FIF-PL / OPCO suppose l'inscription au Congrès.

Etant précisé que les personnes disposeront d'un délai d'un mois maximum pour demander leur prise en charge après la fin du Congrès : au-delà du 15 avril 2025, le CEMA ne traitera plus aucune demande de prise en charge.





## Mon inscription

- **La médiation comme levier de lutte contre les discriminations et pour l'égalité**
  - Les forces et limites de la médiation en matière de discrimination
  - Médiation de proximité contre les discriminations
  - Médiation scolaire et pour l'accès à l'école
  - Médiation et handicap
- **Susciter la confiance pour promouvoir la médiation**
  - Susciter la confiance par la déontologie et la formation
  - Violences envers les femmes, approche comparative
  - La place de la médiation dans les situations de vulnérabilité
  - Osez la médiation dès l'école
- **Face aux tensions dans le monde : la médiation voie pour un avenir non violent**
  - Médiation et événements climatiques
  - Médiation et crise environnementale
  - Puissance de la médiation dans les conflits armés
  - Médiation et crise migratoire
- **Médiation, levier à l'usage des entreprises pour surmonter les crises**
  - L'entreprise face aux défis de la crise environnementale
  - La médiation, réponse à la déshumanisation des relations avec les consommateurs
  - L'entreprise face à la crise économique
  - Les crises sociales dans l'entreprise, comment les prévenir ou y remédier
- **Médiation : accès aux droits, espace public, protection de l'enfance. Tensions dans les services publics**
  - Protection de l'enfance et médiation
  - Situations de tension entre l'administration et les usagers
  - Médiation et conflits d'usage de l'espace
  - L'institutionnel à l'épreuve de l'accès aux droits des citoyens